



FICHE DE DONNEES DE SECURITE DE L'AQUA 7 PARFUM ECOGENE

Selon 2001/58/CE

créée le 13/03/06

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise**• Identification de la substance ou de la préparation****• Nom du produit : AQUA 7 PARFUM ECOGENE (250 g)****• Producteur/fournisseur :** **ab7 Industries** chemin des Monges 31450 DEYME tel : 33 (0)5 62 71 78 88**• Service chargé des renseignements :** **ab7 Industries** chemin des Monges 31450 DEYME tel : 33 (0)5 62 71 78 88**2. Composition/informations sur les composants****• Caractéristiques chimiques :**

Préparation comportant un parfum et des solubilisants : conditionnée dans des sachets hydrosolubles.

• N° CAS Désignation

Néant

• Code(s) d'identification**• N°EINECS :****• N°CEE :****3. Identification des dangers****• Principaux dangers :**

Néant.

• Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et pour l'environnement :

Néant.

4. Premiers secours**• Remarques générales :**

Ne jamais boire ou vomir si le patient est inconscient ou a des convulsions.

• Après inhalation :

Pas d'effets indésirables prévisibles par cette voie d'exposition qui ne peut être qu'accidentelle dans les conditions normales d'utilisation.

• Après contact avec la peau :

Essuyer et laver avec de l'eau et du savon.

• Après contact avec les yeux :

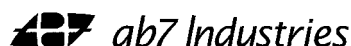
Rincer les yeux pendant plusieurs minutes sous l'eau courante en écartant bien les paupières.

• Après ingestion :

Consulter immédiatement un médecin ; il y a innocuité à la dose de 2 ml/kg. Pas d'antidote spécifique. Traitement de soutien au choix du médecin en fonction des réactions du patient. Pas d'effets indésirables prévisibles par cette voie qui ne peut être qu'accidentelle dans les conditions normales d'utilisation.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
Selon 2001/58/CE



Date d'impression : 15:29

créée le 13/03/06

Nom du produit : AQUA 7 PARFUM ECOGENE

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction :**

Dioxyde de carbone, poudres polyvalentes, vaporisation d'eau.

- **Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :**

Entretien la combustion.

Peut réagir en contact direct avec un oxydant.

Réagit par contact à sec avec l'acide trichloroisocyanurique.

Aldéhydes, Acides organiques.

- **Equipement spécial de sécurité :**

En cas d'incendie à proximité, refroidir les récipients de stockage.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Les précautions individuelles :**

Evacuer le personnel non indispensable.

- **Mesures pour la protection de l'environnement :**

Ne pas rejeter en grosses quantités dans les canalisations, les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines. En cas de rejet, avertir les autorités compétentes.

- **Méthodes de nettoyage/récupération :**

Endiguer puis absorber sur support inerte. Eliminer puis laver à grande eau.

7. Manipulation et stockage

- **Manipulation :**

- **Précautions à prendre pour la manipulation :**

Ventilation générale.

Eviter tous contact du produit pur avec les yeux.

Eviter tout contact prolongé ou répété du produit pur avec la peau.

- **Nettoyage :**

Ne doit pas être laissé sur le sol car le rend glissant. Essuyer avec une matière absorbante, puis placer dans un récipient muni d'un couvercle.

- **Stockage :**

- **Exigences concernant les lieux et les conteneurs de stockage :**

Entreposer dans une zone de stockage bien tempérée, fraîche et sèche, bien ventilée, loin de toute source d'ignition et de chaleur, et en conformité électrique. Ne pas exposer à la lumière directe.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**

Assurer une bonne ventilation.

- **Composants présentant des valeurs seuil à surveiller par poste de travail : Néant**

- **Remarques supplémentaires :**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **Equipement de protection individuel :**

- **Protection des mains :**

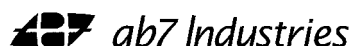
Gants en caoutchouc. Se laver les mains après manipulation particulièrement avant de manger, boire ou de fumer.

- **Protection des yeux :**

Lunettes de protection hermétiques

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
Selon 2001/58/CE



Date d'impression : 15:29

créée le 13/03/06

Nom du produit : AQUA 7 PARFUM ECOGENE

9. Propriétés physiques et chimiques

- **Forme** : liquide
- **Couleur** : jaune pâle
- **Odeur** : Monoï

	Valeur/gamme	unité	méthode
• Changement d'état			
• Point de fusion :			
• Point d'ébullition :			
• Point d'inflammation :			
• Point éclair :	> 100°C		
• Danger d'explosion :			
• Densité :	1,02 – 1,07		
• Masse volumique à 20°C :	-		
• Solubilité dans/miscibilité avec l'eau à 25°C	soluble dans l'eau à au moins 0,02 %		
• Valeur du pH (à 1% dans l'eau) à 20°C	5,2 – 5,8	aucune	MOPE LABO 0249

10. Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique/conditions à éviter :**
Stable dans des conditions normales de stockage, au frais et à l'abri de la lumière.
- **Substances à éviter :**
Peut réagir au contact d'oxydants.
Réagit par contact à sec avec l'acide trichloroisocyanurique.
- **Produits de décomposition dangereux :**
-

11. Informations toxicologiques

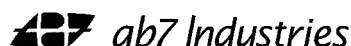
- **Toxicité aiguë :**
Innocuité à la dose de 2 ml/kg.
- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :** normalement non irritant. Peut irriter lors de contacts prolongés ou répétés avec le produit pur.
- **des yeux :** légèrement irritant à l'état pur.
- **Sensibilisation :** aucun effet de sensibilisation connu
- **Indications toxicologiques complémentaires :**

12. Informations écologiques

- **Indications générales :**
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations sous forme non diluée ou en grande quantité.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
Selon 2001/58/CE



Date d'impression : 15:29

créée le 13/03/06

Nom du produit : AQUA 7 PARFUM ECOGENE

13. Considérations relatives à l'élimination

- **Produit :**
- **Recommandation :**

Incinérer dans des conditions contrôlées conformément aux réglementations locales et nationales.

- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :**

Les récipients vides ne peuvent être éliminés que lorsque les résidus de produit adhérent aux parois ont été enlevés et que toutes les étiquettes ont été retirées.

- **Produit de nettoyage recommandé :** eau

14. Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :**
- **Classe ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :**
- **Chiffre et lettre :**
- **Groupe d'emballage :**
- **N°ONU :** NON REGLEMENTE
- **Etiquette de danger :**

- **Désignation du produit :**

15. Informations réglementaires

- **Marquage selon les directives CEE :**
-
- **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :**
Néant
- **Phrases R :**
Néant
- **Phrases S :**
Néant
- **Prescriptions nationales :**
- **Classe de pollution des eaux :**

16. Autres informations

Les informations légales de cette fiche de données de sécurité sont conformes aux recommandations des directives 99/155/CE et 2001/58/CE

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Service établissant la fiche technique :** SERVICE LABORATOIRE